



## LE CLUB NAUTIQUE DE ST JACUT-DE-LA-MER TO BE OR NOT TO BE ?

**E**n 1953 fut créé le Yacht Club de St Jacut-de-la-Mer, avec comme premier Président monsieur Gabriel Paitry et ayant pour objet : manifestations sportives, nautiques et sport à la voile

En 2001 le Yacht Club a changé de nom. Il est devenu le Club nautique de St Jacut.

Ce n'est pas une révolution, mais une évolution normale qui correspond à la mutation du temps des loisirs, de la taille et la diversité des bateaux, du changement de l'activité maritime de la presqu'île...

L'école de voile fut créée sur l'heureuse initiative de J.J. Le Ribault. A cette époque il existait 2 clubs. Ils accueillait les enfants, égayaient leurs journées, les initiaient à la voile. Les dirigeants des clubs vieillissaient. La relève n'étant pas forcément assurée, les diplômés d'Etat étant obligatoires, il fallait être visionnaire pour comprendre la nécessité et faire admettre la création d'une nouvelle école de voile sur la plage familiale du Rougeret.

Alors pourquoi les anciens du Yacht Club adhèreraient-ils au Club nautique ?

Il y a toujours mille raisons de ne pas adhérer.

Aucun ou peu d'intérêts financiers, plus de régates, notre Club House a été honteusement détruit, les réunions amicales sont rares. Alors pourquoi adhérer au Club nautique ? Il y a des raisons que le cœur n'entend pas, mais il y a des sentiments sourds à tout raisonnement.

Si tout le monde n'est pas jaguin, tout le monde peut adhérer au Club nautique et convenir ainsi que l'on peut vivre en milieu marin tout en gardant les pieds sur terre. Participer au Club nautique c'est le moyen de reconnaître que St Jacut est une commune sympathique où la vie est plus douce qu'ailleurs. Ce n'est pas parce que nous avons la plus belle baie du monde que le Club nautique est le meilleur de la baie.

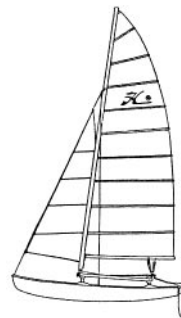
C'est parce que les animateurs de ce Club ont une âme en marée haute. En cas de gros temps, et il y en a eu, les capitaines n'ont jamais mis à la cape, mais ont navigué toutes

voiles dehors, assurant la barre, tenant bon le cap, ayant l'œil et le bon pour éviter les récifs visibles ou invisibles. Ils ont su aussi gouverner quand le beau temps est revenu et que la mer s'est faite douce, belle et accueillante.

Alors nous avons décidé que notre club sortant de temps difficiles serait encore plus performant pour nos petits-enfants, nos enfants, et pour nous. Nous souhaitons pouvoir communiquer notre passion avec tous ceux qui aiment St Jacut, la mer, la voile et les activités nautiques. Votre expérience, vos initiatives, vos espérances sont des portes ouvertes pour l'avenir de notre club. C'est pourquoi nous avons la volonté d'être à votre écoute pour que le Club nautique soit le club des amis de ceux qui aiment la mer. N'est-ce pas une véritable raison d'être ?

**Olivier Bidou**

## LA PECHE ET LA VOILE A ST JACUT



**L**es jaguens ont toujours su vivre de la mer. La pêche à pieds a probablement été pratiquée depuis les époques les plus anciennes : récolte de coquillages, recherche des crustacés, des crevettes etc... La pêche en mer, qui semble d'après les historiens plus récente, a vu la création de bateaux typiques à St Jacut.

Broucadas, Dragous, Macrotiers ont en commun d'être construits solides pour pouvoir échouer sans dommages, d'être très voilés avec voile au tiers, foc sur un bout - dehors immense et pour les plus grands à deux mâts, foc, misaine, taille - vent et hunier. Certains auteurs ont vanté la qualité des marins jaguens capables de mener ces bateaux sur toiles. Le départ en pêche depuis le Châtelet nécessitait de profiter des courants et de tirer de nombreux bords le long des Ebihens avant de pouvoir gagner le large.

Il n'y a plus de pêcheurs professionnels en activité à St Jacut, mais la mer est toujours présente et les amateurs de voile, de pêche en mer, de pêche à pieds ne manquent pas. Pour tous, la connaissance et le respect du milieu sont source de plaisir. Le Club nautique, l'Ecole de voile, l'Amicale des Pêcheurs Plaisanciers sont là pour rassembler, former tous les amateurs de tous âges.

"Bon vent et Bonne pêche"

**Roland Soulier**

## KALEOLA CROISIÈRES

**D**ans le cadre des sports nautiques KALEOLA Croisières propose une activité voile sur deux voiliers habitables à partir du 1<sup>er</sup> avril 2003 à St Jacut-de-la-Mer ; accueil au port de la Houle Causseul et embarquement de la presqu'île des Ebihens. Au programme, à tout âge pour débiter ou se perfectionner :

- **Sortie en mer**, ballade découverte Frehel, Bréhat, Baie de St Malo, Chausey, les îles Anglo-Normandes, ou la Baie des Ebihens... ( demi-journée, journée, week-end)

- **Apprentissage** : De la conduite, manœuvres, réglages à la navigation sur carte, navigation de nuit... programme individualisé suivant niveau

- **Location**: demi-journée, journée ou week-end

- **Animation** du plan d'eau en collaboration avec le club nautique.

Les coordonnées : 02 96 27 74 28 et 06 62 65 09 40

E-mail : [kaleoka@hotmail.com](mailto:kaleoka@hotmail.com)

**Laurent Boyer**

## BON VENT, BONNE VOILE, BON CHAR



**L**e Club nautique de Saint Jacut dans les Côtes d'Armor réside dans un lieu privilégié. Deux baies bien protégées, un vaste estran sont propices à la pratique de la voile légère et du char à voile. C'est dans ce contexte que cette association relevant de la loi de 1901 est gérée et développée par un Comité de Direction composé exclusivement de bénévoles.

Trois salariés permanents, dont un chef de base et deux emplois jeunes, assurent la logistique et le suivi des activités.

Tous sont B.E.E. 1<sup>er</sup> degré voile ou char à voile.

Le Club nautique est composé de deux écoles :

- une école de voile avec :

4 Hobie Cat 16

14 Catamarans New Cat

15 Optimist

10 Planches à voile

9 Kayaks de loisir

5 embarcations motorisées pour assurer la sécurité

- une école de char à voile avec 14 chars

- du matériel de service, tels que tracteurs, remorques etc...

Au cours de l'année 2002, 419 stagiaires ont fréquenté l'école de voile, tandis que 201 sont venus à celle de char à voile. En outre 247 élèves des collèges de la région ont été accueillis dans le cadre de leur scolarité, les deux écoles étant agréées par le ministère de la Jeunesse et des Sports ainsi que par l'Inspection Académique des Côtes d'Armor.

Le Club nautique de Saint Jacut-de-la-Mer est ouvert à tous ceux et toutes celles qui sont animés par la passion de la voile ou du char à voile et qui souhaitent pratiquer dans une ambiance sympathique et conviviale. Enfin nous vous informons qu'un site Internet vient d'être créé et que dès à présent vous pouvez réserver pour votre prochain séjour à l'adresse suivante :

<http://clubnautiquestjacut.free.fr>

**Marc Hanus**

## VU DU PORT

**L**orsque j'arrive à St Jacut, ma première visite est toujours pour le port de la Houle Causseul. Après avoir garé ma voiture (ou plus rarement ma bicyclette) je me rends sur le balcon, cet espace où se trouvait (et se trouve toujours je crois) la citerne des carburants destinée à l'époque aux pêcheurs professionnels.

S'il fait beau je m'assois sur le muret et je regarde le paysage. C'est magnifique et très relaxant. Je regarde les bateaux peu nombreux au printemps, très nombreux en Juillet et en Août. Je regarde aussi mon bateau m'assurant qu'il est toujours là.

Vers 10 heures du matin, on se retrouve plusieurs à cet endroit. On se connaît ou on ne se connaît pas. C'est sans importance. On discute, on parle de la pluie et du beau temps, de la pêche aux maquereaux qui n'est plus ce qu'elle était.

Cette année le paysage a beaucoup changé. La contestable et très contestée Maison de la Mer est terminée. Au mois d'Août se tiendra la soirée brochette du Yacht Club, pardon du Club nautique. Le plaisir de l'amitié rejoindra celui de la beauté du site. Voilà un lieu où devraient se tenir les mariages durant la saison. C'est le paradis des photographes amateurs.

Le conseil portuaire où j'ai été élu, s'est réuni et a fait des propositions. Mais dans notre presqu'île tout avance très lentement, il faut rappeler que pour être un vrai jaguen il faut avoir plusieurs générations derrière soi. Or, je n'en suis qu'à la deuxième, voire à la troisième génération alors un peu de modestie jeune homme !

Mais peu importe ce qui se passe en France ou ailleurs lorsque l'on se retrouve au port, on refait le monde et c'est une bonne nouvelle.

En somme la chronique d'une vie ordinaire.

**Marcel Desvaux.**



## COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE 22

### QUI SOMMES NOUS ?

Le Comité Départemental est l'organe déconcentré de la Fédération Française de Voile. Déclaré en association, le Comité départemental de Voile a pour but de développer, de coordonner et de promouvoir l'activité voile sur le département.

### NOS OBJECTIFS

- Faire pratiquer la voile au plus grand nombre
- Former les sportifs
- Aider les compétiteurs à accéder au plus haut niveau
- Aider à l'organisation des grandes épreuves
- Donner une culture maritime aux Costamoricains
- Structurer l'activité voile sur le département
- Contrôler et améliorer la qualité de l'enseignement de cette discipline
- Former les moniteurs, les éducateurs et les cadres techniques

### LA VOILE DANS LE DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

#### UNE DIMENSION SPORTIVE :

- 2<sup>ème</sup> sport de notre département
- 14 614 licenciés
- 60 événements sportifs par an
- Centre Départemental d'Entraînement de Voile habitable :
- La division 1 : objectifs régional, national, international
- La division 2 : objectif départemental
- La division 3 : objectif local
- 1 équipe compétition de 150 coureurs



#### UNE DIMENSION ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE :

- 45 clubs affiliés dont 24 ayant une activité à l'année
- Plus de 100 emplois permanents
- Plus de 15 000 stagiaires initiés en été

#### UNE DIMENSION EDUCATIVE :

- 13 646 élèves initiés durant le temps scolaire
- 5 centres de classe de mer
- 1 école de voile itinérante pour animer la voile scolaire sur les plans d'eau intérieurs

#### UNE DIMENSION LUDIQUE :

- Une pratique de loisirs en constante augmentation

#### UN SOUTIEN DU CONSEIL GENERAL :

Mise en place d'un plan nautique

## CHAR A VOILE

Cela fait déjà un an que l'activité char à voile fonctionne de façon permanente et celle-ci ne fait qu'augmenter. C'est pourquoi, en ce début d'année, nous doublons notre parc de matériel, passant de 6 à 12 chars à voile afin de satisfaire à la demande croissante.



Grâce à une marée basse fréquente, nous disposons de la totalité de la baie pour rouler du matin au soir. L'été nous pouvons compter sur la brise thermique lorsqu'il fait beau.

L'un des autres atouts de cet espace de roulage est sa faible fréquentation par les piétons. Nous ne sommes donc soumis à aucune interdiction de pratique. C'est aussi un gage de sécurité.

**N**os objectifs pour les années à venir seraient de fonder une école de sport, et d'accueillir davantage de visiteurs et d'habitants tout au long de l'année. Nous cultivons cette passion pour la mer et le char à voile et demandons à la faire partager.

L'apprentissage du char à voile est très rapide et procure très vite de grandes sensations.

Pour des émotions garanties, venez rouler dans notre Baie.

Pour plus d'informations sur les tarifs et les heures de pratique, vous pouvez joindre le Club nautique au : 02.96.27.79.13 ou par e-mail :

[club.nautique@wanadoo.fr](mailto:club.nautique@wanadoo.fr)

Maël

### LA CHOUCHOUTE DU CLUB NAUTIQUE!!

**M**aud Fontenoy, à 25 ans, a déjà passé les 15 premières années de sa vie à naviguer, à la voile, avec ses parents.

Passionnée de bateaux, de voile et du large, elle navigue ensuite avec l'école des Glénan.

Sportive accomplie, elle s'est illustrée lors de ses compétitions de natation et d'équitation en France et aux Etats-Unis.

Présidente de la Fédération Française des bateaux voiles et avirons traditionnels, Maud Fontenoy est la première fondatrice d'une association ayant pour but de faire naviguer des jeunes des quartiers difficiles sur une Yole de Bantry (bateau voile et aviron de 12 mètres de long, à 10 rameurs).

Le Club nautique a souhaité lui envoyer ses plus vifs encouragements. Et c'est une jeune fille dynamique, à l'esprit combatif, qui nous a gentiment répondu. Le défi qu'elle s'est lancé n'est pas des moindres. Son épopée est prévue pour juin-août 2003 et elle a choisi les St-Pierre-et-Miquelon pour point de départ destination les

côtes bretonnes (sur l'île Ouessant). Son challenge : traverser à la rame l'Atlantique Nord (parcours le plus dur) représentant 5000 km.

Ce voyage insolite lui promet 80 à 100 jours de solitude, mais vous pourrez la suivre tout au long de son aventure sur Internet :

[www.maudfontenoy.free.fr](http://www.maudfontenoy.free.fr)  
[maud@fontenoy.com](mailto:maud@fontenoy.com)

Maud est aussi associée avec plusieurs élèves de classes du Canada et de France, notamment avec le Collège Jules Romain du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Des élèves qui se sont occupés de lui décorer l'intérieur de son bateau. Ils semblent aussi impatients qu'elle à l'idée du départ.

NB : Si vous aussi, vous êtes conquis par le courage et la motivation de cette jeune novatrice, Maud nous a informé qu'elle cherchait des sponsors afin de l'aider à voyager dans les meilleures conditions. Ensuite, le temps et la marée jugeront!!!  
Bon Vent à elle

**Le Club nautique**

## LE NAUTIQUE SCOLAIRE

**S**i le stage de 5 jours l'été reste la base traditionnelle de l'école de voile, le Club nautique de Saint Jacut-de-la-Mer travaille et innove sur l'accueil des scolaires et des collectivités, grâce à l'expérience acquise auprès des écoles primaires et des centres aérés qui viennent chaque année.

Pour les écoles, nous avons développé une formule d'accueil en journée complète avec mise à l'eau des bateaux avant l'arrivée des élèves. Sur un temps de classe limité, le temps alloué à la navigation est donc maximal, et en tant que moniteurs, nous sommes bien plus disponibles pour nos élèves. Chaque séjour se conclut naturellement par un pique-nique sur l'île des Ebihens.



À l'écoute des centres aérés et comités d'entreprise que nous recevons l'été, nous proposons dans le même esprit des séances découvertes, où l'accent est mis sur le plaisir de naviguer et non sur la fastidieuse préparation des bateaux. Une offre variée tant au Club nautique (voile, char à voile, kayak) et à Saint Jacut-de-la-Mer.

(plongée, tennis, mini golf) permet de construire des séjours riches en activités.

Pour votre classe, pour préparer un mini camp, pour un week-end de votre comité, ou pour votre loisir, le Club nautique est à votre écoute et entend vous faire profiter de la Baie des Ebihens.

**Stéphane**

## ST JACUT STATION BALNEAIRE

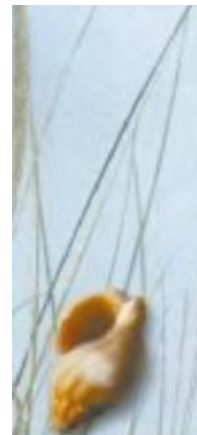
Difficile de tourner le dos à la mer quand on est une presqu'île. Depuis toujours, Saint-Jacut a offert à ses habitants la richesse de la baie des Ebihens.

Aujourd'hui l'activité touristique a remplacé la petite pêche. Quelques centaines d'habitants l'hiver, quelques milliers l'été: le petit village aux curieuses rangées de maisons de pierre est devenu station balnéaire.

Dans un environnement préservé, la presqu'île offre ses onze plages, son estran et sa baie des Ebihens. Un site idéal pour la pratique des sports nautiques.

**Jacques Roux**

## LITTORAL EN DANGER



En venant "coiffer" d'un archipel le bord de notre presqu'île, la nature dans le splendide espace de ses plages a sculpté un pur joyau de granit.

En symétrie avec l'aber profond qu'est en Ouest le lit de l'Arguenon, s'étendent à l'Est les sables lumineux de la baie de Beaussais.

Sur la beauté du site, les oiseaux grands migrateurs ne s'y sont pas trompés; ils ont fait de Saint-Jacut leur escale préférée.

Cependant la fragilité de ce rivage d'exception, face aux diverses activités menaçantes de l'homme, réclame tous nos soins.

Son futur est entre nos mains, il réside dans les actions que nous serons à même d'entreprendre pour sa sauvegarde.

Notre volonté doit se manifester tant à l'amont sur les rivières côtières qu'à l'aval en mer. En effet les périls venant de terre et de mer se conjuguent pour ruiner les richesses de l'espace littoral.

Aussi une attitude attentive envers tous les aspects du milieu naturel de notre presqu'île est indispensable.

Si l'activité de loisirs liée à la mer est respectueuse de l'environnement en général, celles qui relèvent du Nautisme le sont plus particulièrement.

Surveiller, faire le point... afin d'évaluer les dérives des pollutions est capital. Dans ce travail les Clubs nautiques peuvent et doivent être présents.

Etablir le plus précisément possible la courantologie de nos baies, utile tant aux régatiers que pour lutter contre

la pollution puis traduire cette étude dans un document d'une clarté utile à tous pourrait être le premier pas d'une démarche globale portant sur l'écologie de la presqu'île Jagouine.

Souhaitons que dans le cadre de nos loisirs nautiques nous soyons à même de contribuer ainsi à la préservation de nos magnifiques baies.

Jean Sanquer

## POUR MIEUX SE CONNAITRE...

Depuis que j'y ai adhéré, notre club a failli disparaître à chaque changement de Président, tant il est difficile de trouver des bénévoles compétents, dynamiques et motivés pour accepter cette responsabilité.

A chaque fois, nous nous sommes posé la question : « un club pour quoi faire ? », « Est-ce que cela sert à quelque chose ? ».

Depuis que la municipalité a repris la gestion du port et du mouillage, le club ne présente plus d'intérêt matériel pour ses adhérents.

Son utilité est d'un autre ordre : Le club gère l'Ecole de Voile qui fonctionne une partie de l'année, et joue un rôle social et éducatif indéniable. Dans le même esprit, il développe des activités nouvelles (char à voile)... il fédère d'autres activités propres à encadrer intelligemment les jeunes (planches à voile, dérivés, croisières, pêche, promenades...).

Enfin, il assure aussi une convivialité entre les divers plaisanciers qui, de ce fait, ne s'ignorent plus les uns les autres...

Souhaitons donc une longue vie à notre club...

Gérard de Feraudy

## GUERRILLA JURIDIQUE

S'il y a une autre association qui manie avec dextérité l'arme juridique et médiatique c'est bien le Comité Anti-Marée Noire (CAMN), partie civile dans le procès de l'Erika prévu pour 2003. L'appui d'avocats ne sera pas de trop pour faire condamner TotalFina, et, comme le souligna à l'antenne Franck Laval, président du CAMN. "L'Etat français risque alors d'être montré du doigt comme un très mauvais gestionnaire de crise". Il n'hésite pas à parler de "véritable magouille entre l'Etat français et les pétroliers" au sujet du protocole de 1992 qui exonère les compagnies pétrolières de toute responsabilité en cas de marée noire.

Vers la création d'une ONG anti-marée noire ?

Franck Laval lança aussi un appel aux bretons, aux citoyens et aux associations compétentes pour la création d'une ONG (Organisation Non Gouvernementale) internationale anti-marée noire, qui soit farouchement indépendante des Etats et des lobbies: "les pollutions n'ont ni frontières politiques, ni frontières administratives. Il est temps de créer un contre pouvoir qui utilise l'arme juridique". Les fidèles auditeurs de Radio-Bro ont assisté, qui sait, à la genèse d'une organisation qui pourrait voir le jour dès 2003.

Armor Magazine

## EMBARQUEZ ET DECOUVREZ LA VOILE, AVEC LA FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE DE ST JACUT-DE-LA-MER

Le Club nautique de St Jacut-de-la-Mer adhère à la Fédération Française de Voile. Nous souhaitons ouvrir toutes les portes de la découverte de l'apprentissage à la compétition, aux pratiques liées aux loisirs et à la plaisance.

**Accueil, convivialité, initiation à la pratique, organisation des compétitions...**

**La voile c'est super dans le Club nautique de St Jacut-de-la-Mer c'est mieux !**

**La Fédération Française de Voile en chiffre**



- + 240 000 licenciés
- + 1 170 clubs affiliés dont 600 clubs labellisés
- + 28 ligues régionales et de nombreux comités départementaux chargés d'accompagner le développement de la voile sur leur territoire
- + Plus d'un million de personnes accueillies chaque année dans le réseau des clubs
- + Plus de 130 000 places embarquées dans les clubs
- + 6 000 emplois saisonniers et 1 700 emplois permanents
- + 200 Clubs «3 labels» : enseignement, compétition, loisirs
- + 500 000 stagiaires dont 120 000 scolaires dans les Ecoles Françaises de Voile

**La richesse de la voile c'est sa diversité...**

Pierre Luc Blanc

Fédération Française de Voile

## NAUTISME EN BRETAGNE

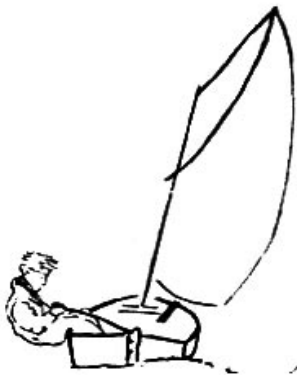


Nautisme en Bretagne fédère l'ensemble des acteurs de la filière, celle-ci est aujourd'hui composée de 700 structures dont 400 offrent des prestations à l'invention des clientèles estivales, plus 1700 professionnels y travaillent et l'ensemble "pèse" aujourd'hui 88 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Notre principale richesse réside dans la diversité des prestations offertes par nos structures et le Club nautique de St Jacut en est la parfaite illustration. En ayant su adapter son offre aux souhaits de ses adhérents et de ses pratiquants estivaux, le centre nautique contribue au développement du nautisme et à sa notoriété. Longue vie à notre Club.

Philippe Rodet

## IL Y A CINQUANTE ANS, LE YACHT CLUB DE SAINT-JACUT



**A**u cours de l'été 1952, à l'initiative de Gabriel Paistry, un Jaguen ancien capitaine au long cours, quelques passionnés de bateau à voile se réunirent au café du port – actuel Dauphin – afin de réfléchir à l'organisation de régates pour les jeunes. Les canotons, vauriens et autres dériveurs connaissaient alors un grand succès. Au nombre de ces

participants on comptait Xavier Gueudar-Delahaye, mandaté par son père Henri, Messieurs Diveu, Dufau Pérès, Goupil, Peynaud, de Saint-Mars, de l'Orne d'Alincourt, des Bouillons, Marois, Courtemanche, le Docteur Gauthier et le Colonel Adam. La décision de fonder le Yacht Club de Saint-Jacut (YCJ) fut prise ce jour-là. La déclaration à la Préfecture ne sera faite que le 8 août 1953, tandis que le 14 août suivant se tenait l'assemblée générale constitutive au cours de laquelle furent élus :

Président	Gabriel Paistry
Vice-Président	Docteur Gauthier
Secrétaire	Colonel Adam
Trésorier	Pierre Diveu



Le même jour la nouvelle association obtenait l'agrément de la Fédération Française de Voile (FFV).

La 1<sup>ère</sup> saison de l'été 1954 fut marquée par la coupe du Yacht le 29 juillet et par la coupe de la Gaurtâs le 8 août. Sur la falaise au-dessus du port avait été érigé un mât de pavillon au sommet duquel flottait le pavillon du club portant une mouette blanche. En 1955 on comptait déjà 38 membres actifs. Une souscription spéciale parmi les membres fondateurs permit la construction d'un club-house sur un terrain situé au-dessus du port de la Houle Causseul appartenant alors à Marie Tardivel. Parente proche de Gabriel Paistry, elle avait accepté de le louer au YCJ. Inauguré en 1955, ce local devait dès lors assurer le rôle de siège de l'association. C'est là que se tenaient les réunions diverses, mais surtout c'est là qu'étaient observées les nombreuses régates organisées chaque été et qui obtenaient un très vif succès, tout cela dans une ambiance simple, sympathique et toujours détendue. Un « pot » amical ponctuait chaque fin de régate.

Rapidement, le nombre des adhérents s'accrut. Gabriel Paistry, décédé en 1961, fut remplacé à la tête de l'association par le Docteur Bernard Gauthier. En 1967, Monsieur Chomet fut élu président. La même année la fonction de secrétaire administratif fut créée et confiée à Christine Le Ribault, à laquelle succéda Albert Loraine en 1970. En 1971, le Docteur Méheut fut élu président,

puis en 1976 Monsieur Vagnez. Le Docteur Méheut reprit la fonction de président en 1977 en attendant que Monsieur Delin l'accepte en 1978.



En 1979 Gilles Robin prit les fonctions de secrétaire administratif. En 1982 la fonction de secrétaire général était assurée par Jean-Pierre Bihl. En 1984 Xavier Gueudar-Delahaye devint vice-président, fonction qui échut à P. Valléry-Masson l'année suivante. Dominique Stramba était alors secrétaire général.

**S**ur les épaules des vice-présidents et des secrétaires généraux pesaient de lourdes charges. Les premiers étaient entre 1965 et 1975 délégués auprès de la Ligue de Bretagne Nord de la FFV. Les seconds s'occupaient de la préparation du programme annuel des régates en concertation avec Saint-Briac, de l'établissement de la circulaire annuelle et des statistiques pour la fédération, mais aussi du suivi du budget avec le trésorier. C'est ainsi que Xavier Gueudar-Delahaye fut appelé comme consultant par Monsieur Haffner alors président de la Ligue de Bretagne Nord et secrétaire général de la FFV, pour effectuer les premières applications aux fichiers de la fédération.

En 1986 Jean-Jacques Le Ribault – notre maire actuel – fut élu président, fonction qu'il cumula avec celle de trésorier. Robert Caron lui succéda en juillet 1995. Après son décès survenu le 30 mars 2001, Olivier BIDOU accepta de prendre la barre du YCJ qui devint «Club nautique» au cours de l'assemblée générale de juillet 2001.

**Dominique Brisou**

### L'ECOLE DE VOILE (1992)

**A**partir de 1980 la voile traditionnelle dut affronter la vive concurrence de la planche à voile. La pratique du dériveur chuta de façon alarmante affectant le bon fonctionnement du Yacht Club. Il fallut ces années là développer une politique pour lui redonner de la vitalité. Xavier Gueudar-Delahaye, devenu vice-président en 1984, usa alors de son influence discrète

pour encourager le rapprochement entre le club et la municipalité afin de relancer l'activité « voile » à Saint Jacut. Tout cela aboutit à la création au sein du YCJ d'une école de voile au cours de l'été 1991, grâce au soutien financier de la commune.

Jean-Jacques Le Ribault alors président du YCJ, assisté de Monsieur Hudomme, moniteur et de Monsieur Launay trésorier en furent les artisans. Dès le 18 novembre 1991, le conseil municipal vota une subvention de 8.500 Francs pour l'acquisition de 2 Hobie Cat 16 destinés à l'école de voile. Puis le 1<sup>er</sup> juillet 1992 une convention fut signée entre le maire et le président du YCJ pour définir en détail les conditions de la gérance de l'école. La commune procédait à l'achat du matériel dont elle restait propriétaire et qui était mis à la disposition de l'école. La création d'un emploi permanent était la conséquence de cette organisation. Par ailleurs les enfants des écoles de Saint-Jacut allaient bénéficier gratuitement en période scolaire de cours de voile.

La première année complète d'exploitation (1992) fut assez satisfaisante malgré une saison météorologique défavorable. La flotte s'était considérablement accrue, de sorte qu'au début de 1993, on comptait 16 Optimists, cinq 420, 2 caravelles, 4 New Cat F2, 3 New Cat 15, 3 Hobie, 16 Easy, 5 planches à voile pour adulte et 5 pour junior. Une bonne gestion de l'école avait en outre permis d'obtenir le label « Ecole Française de Voile » et l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports. En 1993, pour faire face aux nombreuses demandes de classe de mer provenant de toutes les régions de France, 3 moniteurs brevetés et 2 CES furent employés pour l'encadrement.

**Dominique Brisou**

## RÉUNION DU CONSEIL PORTUAIRE

Le budget des ports de la Houle Causseul et Châtelet indépendant du budget communal il faut le préciser, ne permet aucun investissement. En effet, il reste en plus des charges de fonctionnement à rembourser, les emprunts constatés pour aménager le port.

Contrairement à certaines rumeurs, tous les mouillages, soit 210, sont soumis à redevance, sauf 2 gratuits.

Les travaux de comblement du trou de l'erre à virer ne peuvent être entrepris sans l'autorisation des services concernés, ceux – ci sont actuellement en cours. Il a été abordé le problème de l'enrochement entre le port et la Charbonnière et retour, les services de l'équipement étudient ce dossier.

**Maurice Lamy**

## OFFICE DU TOURISME

Un office du tourisme avec un agent d'accueil qui saura vous parler passionnément de cette presqu'île de Saint Jacut et de l'île des Ebihens. Sur demande, il peut accompagner des groupes en toute saison pour découvrir le charme de ces sites maritimes. Des randonnées sont organisées en période estivale. Les marées permettent d'observer de multiples variétés d'espèces au niveau de la faune et de la flore, ceci tout en respectant les êtres vivants présents. Pour tout hébergement (locations, camping) vous pouvez nous contacter au 02 96 27 71 91.

**Brigitte Huve  
La Présidente**

## PETIT COIN D'EMERAUDES

Saint Jacut-de-la-Mer comme un long doigt de pierre, semble montrer le large aux curieux de passage. A quelques encablures de cette charmante ville, les éleveurs de moules ont planté leurs bouchots. Tout au long de la côte, bien des défunts ont donné leur nom à des stations, des petits ports appréciés des touristes en été comme des autochtones, marins, terriens.

Sur cette vieille terre bretonne, depuis longtemps imprégnée de mysticisme, nombre d'îles et d'îlots forment comme un chapelet et protègent de leur mieux les criques et les plages de la fureur des vagues. Tandis qu'au ciel changeant, mouettes et goélands croisent leurs arabesques, leurs cris aigres et pressants se mêlent aux champs des vents et à ceux de la mer, et composent ainsi une troublante symphonie typiquement armoricaine.

**Marcel Massiou**





## TARIFS JUIN 2003

Mouillages Equipés  
(chaînes, corps-mort, assurance)



Catégories	Mise à disposition Ligne de mouillage	Redevance Municipale	Total*
Canots	60 €	80 €	140 €
Habitables < 7m	84 €	126 €	210 €
Habitables > 7m	95 €	150 €	245 €

\*Adhésion Club nautique : 23 €

### Inscription aux régates

- Croiseurs : 8 €
- Dériveurs : 4 €

Licence FFVoile adulte 38,80 €

*(Les licences ne peuvent être livrées qu'aux membres du Club nautique)*

## DATES A RETENIR ABSOLUMENT

- ★ 25 mai 2003 - Compétition régionale de char à voile - Baie de Beausais
- ★ 12 juillet 2003 - Assemblée Générale à la Maison de la Mer
- ★ 19 juillet 2003 - Régate de la Maison de la Mer
- ★ 9 août 2003 - Coupe du monde de la Baie des Ebiens  
(Catamaran - Kayak - Deriver) St Jacut - Lancieux - St Briac
- ★ 15 août 2003 - Fête de la Mer
- ★ 17 août 2003 - Régate des 50 ans de Club nautique
- ★ 17 août 2003 - Remise des prix de la Régate à 20 heures
- ★ 17 août 2003 - Soirée "Brochettes" à la Maison de la Mer



CLUB NAUTIQUE  
SAINT-JACUT-DE-LA-MER

CNJ. BP 43 . 22750 SAINT-JACUT-DE-LA-MER

[Coordonnées] [Particuliers] [Collectivités] [Scolaires] [Réservations]

eStat

FFCV

FFVoile

### COORDONNÉES

#### Club nautique

de Saint Jacut-de-la-Mer  
3, rue du Châtelet - BP 43  
22750 St Jacut-de-la-Mer

Tél./Fax : 02 96 27 79 13

E-mail :

[club.nautique@wanadoo.fr](mailto:club.nautique@wanadoo.fr)

Site Internet :

<http://clubnautiquestjacut.free.fr>